



La Meuse... Organe des gens du monde
 Que j'aime à voir autour de cette table.
 Des jolies femmes, des Journalisses...
 Que c'est comme un bouquet de fleurs.

air comm

LE FRONDEUR

BUREAUX
Boul. de la Sauvenière, 20
ABONNEMENTS
7 francs l'an

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Le numéro : 10 centimes

ANNONCES
15 centimes la ligne
RÉCLAMES
On traite à forfait

Toutes les correspondances doivent être adressées au Bureau du journal, Boulevard de la Sauvenière, 20, LIÈGE
Rédacteur en chef : NIHIL

Un vent de fronde
A soufflé ce matin,
Je crois qu'il gronde
Contre.....

La Meuse.

Petit Léon, dans le sein de ta mère... tu étais loin de te douter qu'un jour tu rédigerais le journal le plus influent du beau pays de Liège!

Cela ne signifie pas, cependant, que les mérites littéraires et politiques de la *Meuse* sont aussi transcendants que le génie oratoire de M. Mouton. Non, mais pour en arriver à diriger les hommes, la *Meuse*, en feuille galante, s'est laissé conduire par les dames.

Des articles tout gracieux sur les soirées de M^{me} la comtesse de M., de M^{me} la baronne de W. et de toutes les jolies femmes de petite noblesse et de haute bourgeoisie qui constituent la Société liégeoise, lui ont donné droit de cité dans le « meilleur monde ».

L'ampleur, la variété, la quantité innombrable de ses faits-divers lui ont valu la clientèle de cette partie de la bourgeoisie liégeoise qui, par ses goûts littéraires, supplée de son mieux à l'absence — regrettable — de l'institution des concierges.

Avec de pareils atouts dans son jeu, on a réussi, c'est naturel.

La *Meuse*, dont la politique modérée n'a rien qui puisse effaroucher les âmes timides et tendres, a su trouver grâce devant les progressistes et les révolutionnaires les plus endurcis — comme nous — par une certaine indépendance d'allures qui perce parfois entre deux communiqués officieux de l'illustrissime ministre des affaires étrangères.

Doctrinaire par habitude, aristocratique et mondaine par ses rédacteurs en chef, démocratique lorsqu'elle s'oublie, la *Meuse* serait toute disposée à devenir d'un radicalisme cramoisi, si la majorité de ses lecteurs le désirait. Elle est, avant tout, de l'avis de ses abonnés.

La rédaction est bien composée — au point de vue plastique.

Les moustaches formidables, la tenue soignée et la désinvolture élégante des rédacteurs de la *Meuse*, ont déjà fait dire aux mauvaises langues que le rédacteur en chef choisissait, comme collaborateurs, de jolis Messieurs n'ayant jamais rédigé que des billets doux.

Quant au journal, il se rédige tout seul et les coups de ciseaux formidables du premier coupeur attaché à l'établissement, ont déjà fait pousser de hauts cris à l'Indépendance belge et même à la *Gazette de Liège*.

Le souvenir de certains articles publiés jadis dans la *Meuse*, et des correspondances de l'*Office* signées Nil (les fleuves ont toujours joué un rôle important dans la vie du petit Léon), nous font parfois regretter que notre confrère ait troqué sa plume contre l'instrument d'acier dont M. Desoer (Charles-Auguste) fait un si noble usage.

NIHIL.

1^{re} CHAMBRE DU FRONDEUR

Le Procès du Professeur en question.

Séance du 17 juin 1880.

Dès cinq heures du matin, une foule énorme que l'on peut évaluer, au bas mot, à 120 mille personnes, dix-sept chanoines et vingt-trois petits-frères, fait queue à la porte principale du Palais de Justice du *Frondeur*, rue Grande Nassarue, 27.

A peine les portes sont-elles ouvertes, que la 1^{re} chambre est envahie. En deux secondes, l'immense salle est comble. Des huissiers parfaitement dressés, que notre confrère parisien Touchatout, a gracieusement mis à notre disposition, viennent placer plusieurs rangées de banquettes sur la tête des premiers occupants et une seconde fournée de spectateurs s'y installent commodément.

A 11 heures précises, *Nihil*, qui a fêté la veille l'enterrement de sa belle-mère, arrive un peu lancé. *Aliquis* et *Sic* se placent à ses côtés pour lui prêter main-forte au besoin.

Le substitut *Beltiesse* et les avocats *Vieujan* et *Clinquantus* sont à leurs bancs.

Fripouille est sous la table depuis plusieurs jours déjà. La séance est ouverte à 11 heures 10.

LE PRÉSIDENT.

Affaire LECUBA contre DUMAILLET.

La parole est à l'avocat du défendeur. Le tribunal l'invite à être aussi convenable que possible.

Maître CLINQUANTUS.

Je tâcherai, M. le Président.

LE PRÉSIDENT (d'un ton doctoral).

Vouloir, c'est pouvoir, a dit la sagesse des nations.

FRIPOUILLE (sous la table).

Voilà une maxime que l'on devrait se rappeler lorsqu'on veut rester éveillé en lisant le *Journal de Liège*.

LE PRÉSIDENT (bas à Fripouille).

Veux-tu te taire, petit polisson. (haut) J'invite le public à ne pas se mêler au débat.

Vous avez la parole, maître Clinquantus.

Maître CLINQUANTUS.

Il ne me serait pas difficile, Messieurs, de refuter, point par point, l'argumentation filandreuse que le demandeur échafaude sur son cas; non...

FRIPOUILLE (sous la table).

... canon!

Maître VIEUJAN.

Tiens, il y a de l'écho, ici!

Maître CLINQUANTUS.

...non, Messieurs. Nul mieux que nous ne connaît la fragilité d'une base semblable, mais ce n'est pas dans un pareil lieu qu'il convient de la discuter.

Si notre adversaire, Messieurs, se sent blessé par les traits que nous lui décochons...

FRIPOUILLE (sous la table).

Cochons!

Maître CLINQUANTUS.

...il possède un moyen très simple de s'y soustraire: qu'il donne sa démission de professeur d'histoire. En acceptant une chaire politique, M. *Lecuba* a donné à l'opinion publique, c'est à dire à la presse, le droit de mettre le nez dans tout ce qu'il fait.

Lorsqu'il a commis son cas...

FRIPOUILLE (sous la table).

Bis!

Maître CLINQUANTUS.

...nous l'avons dénoncé au public, eut-il même fait pis...

FRIPOUILLE (sous la table).

Pis!

Maître CLINQUANTUS.

...Nous l'eussions encore raconté *urbi et orbi*. Nous n'avons rien à nous reprocher et lorsqu'au jour du jugement dernier, nous paraîtrons devant le créateur de toutes choses, ce sera sans aucun remords d'avoir trempé les mains dans le cas de M. *Lecuba*.

Voilà pour le principe. (Le Président s'endort).

Quant au fait reproché à M. *Lecuba*, il est parfaitement exact.

Si le tribunal veut nous admettre à la preuve du fait avancé, nous avais ici, dans le cabinet de M. le Juge, la pièce à conviction (embaumée) que le rédacteur en chef de la *Gazette* est allé recueillir sur les lieux; nous vous montrerons également le second exemplaire du cas...

FRIPOUILLE.

Bis!

Maître CLINQUANTUS.

Cette deuxième édition a été obtenue de M. *Lecuba* lui-même, et il suffit d'un peu d'habitude pour reconnaître, au goût et à la nuance, que les deux objets sortent du même... établissement. Aucun rédacteur de la *Gazette* ne s'y est trompé.

Nous avons, du reste, des témoins oculaires qui ont surpris le demandeur *Lecuba* dans un moment où il ne posait certes pas pour un photographe.

Telles sont, Messieurs, les raisons qui nous portent à croire que le demandeur sera débouté de sa plainte; vous n'oublierez pas que la Presse est libre en Belgique et vous nous renverrez blancs comme neige devant nos concitoyens.

J'ai dit. (Tous les rédacteurs de la *Gazette* applaudissent).

ASPIC (ff. d'huissier).

Silence! Messieurs.

LE PRÉSIDENT (réveillé en sursaut).

Qui parle, là-bas? Si quelqu'un se permet encore d'interrompre, je le ferai expulser par les gendarmes.

Continuez, maître Clinquantus.

Maître CLINQUANTUS.

Mais j'ai fini, Monsieur le Président.

LE PRÉSIDENT (embarrassé).

Ah! c'est vrai... je l'avais oublié.

La parole est à M. le substitut *Beltiesse*.

Le substitut BELTIESSÉ.

Messieurs, je serai très-court.

LE PRÉSIDENT.

Très-bien.

Le substitut BELTIESSÉ.

C'est au nom de la liberté de la Presse et du droit de réunion que je crois devoir requérir contre la *Gazette de Liège*, une condamnation sévère.

En effet, Messieurs, en déclarant que la Presse est libre, nos législateurs ont voulu dire, évidemment, que lorsque *ça presse*, on peut faire en toute liberté.

M. *Lecuba* pouvait aussi, en vertu du droit de réunion, aller déposer son... obole contre le mur de la cathédrale de Herve, plusieurs objets de même nature étant déjà réunis dans ce lieu public.

Enfin, Messieurs, il n'est pas jusqu'à la liberté des opinions qui ne donne à M. *Lecuba* le droit d'agir comme il l'a fait, car il est évident que M. *Lecuba* pouvait parfaitement croire qu'il *faisait* bien. C'est là son opinion et nul, vous le savez, ne peut l'empêcher de penser comme il l'entend.

En résumé, Messieurs, le cas...

FRIPOUILLE.

Bis!

Le substitut BELTIESSÉ.

... de M. *Lecuba* est on ne peut plus naturel et il n'est pas un seul d'entre nous à qui l'on ne puisse en reprocher un semblable.

Seulement, je crois que M. *Lecuba* évalue son œuvre à un prix trop élevé. 20,000 francs, c'est presque le traitement d'un ministre, et M. *Lecuba* ne peut être soupçonné de vouloir entrer au cabinet — au contraire. Si l'on accordait une pareille somme pour une œuvre de l'espèce, on pourrait craindre de voir M. *Lecuba* quitter l'enseignement officiel qu'il honore pour se livrer uniquement au genre d'occupation qu'il a inauguré à Herve.

J'ai dit.

LE PRÉSIDENT.

Le tribunal délibère. L'audience est suspendue, à 20 mètres de hauteur, pendant 5 minutes.

Le tribunal va prendre un verre au Grand Chapelot.

Après quelques minutes, Nihil rentre au Palais avec majesté.

L'audience est reprise.

Le PRÉSIDENT (très-sérieux).

Où les avocats des parties adverses ;

Considérant que l'article de la *Gazette* est injurieux pour M. Lecuba ;

Considérant, d'autre part, que c'est un honneur que d'être injurié dans les colonnes de la *Gazette de Liège* ;

Attendu que le tribunal *l'est* à dîner chez Clapette, à Ans-les-bains, pour cinq heures du soir ;

Vu l'horloge, qui marque 4 heures 40 ;

Où le ministère public,

Décide :

Le demandeur est débouté de sa demande et les parties renvoyées dos à dos ou nez à nez, à leur choix.

Pour copie conforme :

Le greffier, CLAPETTE.

Beaux-Arts !

Vous avez pu remarquer à l'étalage des frères Ledent, rue de la Cathédrale, le dessin, joliment encadré, de la maison qui s'élève rue du Pont d'Avroy, au grand épatement des passants.

Il est convenu que les architectes de Liège ne sont pas tous des aigles ; mais l'œuvre exposée chez MM. Ledent est un comble, et un comble atroce.

Allez donc voir ça ; vous vous ferez une pinte de bon sang. Est-ce assez gentil, hein ? Comme c'est léger, délicat ? Et quel goût, mon Dieu, quel goût !

Est-ce que cela n'aurait pas été fait pour être exposé à Bruxelles ? Il ne faudrait pas s'en étonner, et dans ce cas, je puis d'avance prédire à l'auteur un beau succès... d'hilarité.

On me dira peut-être que le talent d'un architecte ne se mesure pas à la façon de dessiner et que les dessins soignés, finis, ne sont que des trompe-l'œil. Mais il n'en n'est pas moins vrai que la connaissance de l'art du dessin est aussi indispensable à un architecte que la connaissance de la langue peut l'être à un littérateur. C'est par le dessin que l'architecte exprime ses idées, qu'il traduit ses conceptions, qu'il se rend compte de l'effet que produira sa construction, une fois achevée.

Que dire, après cela, de l'image dont il s'agit ? Je ne parle pas évidemment de la composition en elle-même ? Il y aurait, parbleu ! trop à dire là-dessus. Mais l'exécution ! Est-il possible de pousser plus loin l'ignorance de l'art du dessin ? Je ne le crois pas. Et notez que cette belle œuvre a été faite pour être mise bien en vue, pour être encadrée, ce qui fait supposer que son auteur l'a faite aussi bien qu'il a pu. Je le répète : on fait peut-être de ces choses là, mais on ne les expose pas.

En effet !

ALIQUIS.

Lorsque j'étais étudiant.

Ah ! c'étaient de bonnes années,
Pleines d'espoir et de plaisirs ;
Les plus belles qui soient données,
Dont on garde le souvenir !
Le cœur à toutes grandes choses
S'ouvrait naïf et confiant
Et tous nos rêves étaient roses,
Lorsque j'étais étudiant.

Nous ne portions aucun emblème,
Mais marchions toujours le front haut.
La vie était un doux poème
Dont nous épellions chaque mot.
Nous savions respecter la femme
Et jamais ne l'humiliant,
Nous lui donnions toute notre âme
Lorsque j'étais étudiant.

Nous ne comptions dans nos phalanges
Ni petits crevés, ni gommeux,
Ni de ces figures étranges
Qu'on dirait d'un sexe douteux.
En tout endroit des mains loyales
Se tendaient vers nous en riant,
Car nous évitions les scandales
Lorsque j'étais étudiant.

Nous avions alors la grisette,
Charmant type aujourd'hui perdu,
Dont la bouche fraîche et coquette
Mordait tant au fruit défendu ;
Nous faisons fi de ces poupées
En quête de quelque client,
Et dressant le soir leurs pipées...
Lorsque j'étais étudiant.

On trouvait des amis sincères
Parmi ces compagnons joyeux,
De ces âmes jeunes et fières
Où tout est noble et généreux.
Chez nous l'amour de la patrie,
Malgré notre air insouciant,
Remplaçait toute théorie
Lorsque j'étais étudiant.

Aussi, souvent, avec tristesse
Je me surpris, rêvant encor
A tous ces jours de la jeunesse
Qu'éclairaient de gais rayons d'or,
Et je garde de ces années
Le souvenir vivifiant :
Les meilleures qui soient données...
Lorsque j'étais étudiant !

VINDEX.

Panoramas.

La vogue est aux Panoramas.

On en crée de tous côtés. Mais le succès n'est guère possible à moins d'une exécution picturale largement et génialement faite, un grand nom dans l'art et un sujet qui soit intéressant et se prête facilement à l'illusion.

Celui qui va être exhibé d'ici à peu de temps sous les yeux de l'Europe tout entière, est, je crois, appelé à une réussite complète.

Il s'appelle :

LIÈGE-LAPIERRE!!

Une Société anonyme vient de se constituer par acte passé devant M^e Giboulard, notaire à Liège, au capital de 1,500,000 fr., divisé en 15,000 actions de 100 fr. et 15,000 actions de jouissance (?). dans le but suivant :

L'exhibition d'une toile panoramique due aux pinceaux de MM. Lapiere et Rybert, et représentant les monuments principaux de Liège.

Le tableau montrera d'abord une vue d'ensemble de la ville ; spectacle vraiment admirable et dont peu de cités peuvent en présenter de semblables.

La toile se déroulant, on verra successivement :

1^o La Bourse de Liège (!), celle de la place du Marché, avec son portail Renaissance si finement dessiné et dont les proportions ne le cèdent en rien à celui si renommé de l'église St-Jacques. Dans le fond se détachera sur un ciel gris, le dôme élégant qui donne au monument tout entier ce caractère de sombre grandeur.

2^o La façade du Théâtre du Gymnase. Inutile de dire si cette vue sera splendide. La partie centrale, surtout sous le rapport de la couleur, sera des mieux réussies. Tous les détails sont fidèlement rapportés jusqu'au gracieux monument placé à l'entrée et qui a su résoudre ce problème si difficile : joindre l'utile à l'agréable.

3^o Le Musée communal. Façade non moins jolie que la précédente. Visite à l'intérieur. Toutes les œuvres sont d'un rendu superbe. L'illusion est complète. Avec une générosité magnanime, les conseillers ont bien voulu remettre à leur place pendant quelques jours, afin qu'on puisse en prendre copie, les meilleurs tableaux du Musée qu'ils détenaient avec un soin jaloux, dans la salle du Conseil.

4^o La Société Militaire, les cafés du Commerce et du Soleil. Vue d'ensemble de la place St-Lambert à 10 heures du soir. Illumination générale de ses trois réverbères.

5^o Le Vénitien et sa magnifique cage en verre.

6^o La passerelle en cours de réparation. Deux ouvriers y travaillent avec ardeur sous l'œil vigilant de M. l'échevin des travaux de la ville.

7^o Statue Charlemagne ; vue d'ensemble de l'île du Commerce ; inondations, lacs, nombreuses terrasses, effondrements, Trick-bal mauresque, spécimens de pièces montées.

8^o Parc St-Véronique et son admirable perspective.

9^o Station des Guillemins.

10^o Station Jonfosse.

Etc., etc.

On le voit par ce programme, le succès de Liège-Lapiere est assuré. Il l'est davantage encore par le renom artistique du célèbre Lapiere et du non moins célèbre Rybert, illustrateurs en titre du *Frondeur*, journal satirique répandu dans l'univers et dans mille autres lieux.

De plus, les toiles grandioses de Lapiere offrent surtout des avantages d'exploitation qui ne se rencontrent dans aucune autre Société : 1^o Peu de frais d'installation ; 2^o Facilité de transport ; 3^o Un champ illimité d'exploitation.

On souscrit....

En avant la musique !

ASPIC.

FAITS D'ÉTÉ.

On a, cette semaine, attribué l'invention de la poudre à M. le conseiller Altout Frans.

Le bruit s'en était répandu dans le public avec une telle persistance que l'honorable conseiller avait fini par le croire fondé.

Nous tenons à faire connaître à ceux de nos lecteurs qui l'ignorent, que les Chinois connaissent la poudre dès les premiers siècles de l'ère chrétienne.

On nous signale un acte de courage posé par l'honorable M. Warnant.

Notre bien aimé député se promenait le long du chemin de fer lorsqu'il vit que, deux trains venant de directions opposées, allaient se précipiter l'un sur l'autre.

N'écoutant que son courage, M. Warnant se pose sur la voie et débite un discours en multipliant les gestes.

Les machinistes prenant notre député pour un sémaphore donnant le signal d'arrêt, ont serré les freins et les trains se sont arrêtés juste l'un contre l'autre.

M. Warnant a été pris entre les buttoirs, mais n'a pas été endommagé vu son peu de corpulence.

M. l'échevin Verdin vient de le faire nommer, par acclamation, membre de la Société des Sauveteurs.

On nous apprend à l'instant que M. Ziane, voulant prouver aux populations qu'il s'y connaît en matière de travaux publics, vient d'élaborer, lui-même, un projet de pont destiné à relier la caserne Saint-Laurent à la citadelle de la Chartreuse.

Ce projet sera exposé au Café de la Renaissance où l'auteur se tiendra constamment à la disposition du public pour donner tous les éclaircissements nécessaires.

Quand l'honorable échevin ne se trouvera pas à son poste, on est prié de s'adresser au Café Vénitien.

Souscription ouverte au *Frondeur*, pour offrir à M. Renkin une nouvelle montre en Nickel :

(1^{re} liste).

MM. Mahiels, promoteur de la souscription,	fr. 0 20
Boonen, architecte de la ville,	» 0 01
André Delchef, homme de lettres,	» 0 10
Janssens, fabricant d'armes,	» 0 03
Didi Henrard (1) artiste lyrique pensionné,	» 0 06
Neef-Orban, conseiller communal,	» 0 25
Magis, échevin de l'instruction publique,	» 0 04
L'impressario des Mille Colonnes,	» 0 05
Jacques (Roufosse), entrepreneur,	» 0 02
de Macar (Charles), conseiller provincial,	» 0 12
Total du 1 ^{er} versement,	fr. 0 88

(1) Nous prions M. Didi Henrard de faire reprendre, au bureau du journal, les 23 pommes cuites qu'il nous a adressées. Nous n'acceptons pas les dons en nature.

C'est avec regret que nous annonçons que M. Schouteten vient de manquer de logique.

L'honorable conseiller-major n'a-t-il pas déclaré, en prenant place sur la basane communale, qu'il était l'ennemi des dépenses de luxe ?

Or, il a prodigué aux gardes civiques de Verviers les flots de son éloquence entraînant, et cela avec une abondance telle qu'on a dû mander M. Nicolay, mécanicien, pour y mettre un frein.

Si ce ne sont pas là des dépenses de luxe.....

Plusieurs personnes ayant rencontré M. Libert, conseiller communal, à l'exposition de Bruxelles, se plaignent à nous de ne pas avoir reçu l'échange du salut qu'elles lui avait fait et mettent sur le compte de sa fierté ce manque de délicatesse.

Nous croyons plutôt qu'il faut s'en prendre à la timidité proverbiale de M. le conseiller ; timidité poussée si loin, que, lorsque dernièrement il eut à examiner la passerelle, il en rougit jusqu'au blanc des yeux, parce qu'elle était en déshabillé.

Il paraîtrait qu'un professeur de l'Université de Liège aurait dit à ses élèves que notre journal avait des attaches avec le parti catholique.

Il est vraiment regrettable que les attaches que ce professeur ne peut manquer d'avoir eu avec un hospice d'aliénés aient été si peu solides qu'il puisse encore donner ses cours comme si de rien n'était.

M. Micha, notre honorable conseiller communal, a obtenu, lundi dernier, un succès énorme au Casino Grétry, en déclamant différents morceaux avec une perfection à laquelle jusqu'à ce jour, Coquelin seul nous avait habitué.

Il a notamment déclamé un article du journal *Franklin* qui a tellement remué les assistants, que le bâtiment s'en est ressenti.

La belle salle de M. Wéry a du être ébranlée.

La soirée qui était donnée au profit de la Société Ouvrière Grétry, a été très-fructueuse.

Notre Écrin.

On lit dans la *Gazette Pétrus* :

« L'exposition des animaux reproducteurs a été inaugurée hier par le roi dans les formes accoutumées ».

Mince de respect !

La Meuse fait dans son numéro de mercredi une réclame intitulée Petit-Bourgogne, dans laquelle nous cueillons les deux phrases suivantes :

« On y élève aussi des poules qui ont le don de produire des œufs délicieux presque aussi gros que des œufs de dindons. Quant aux fraises de l'établissement, elles rougiraient d'être moins grosses que les œufs. »

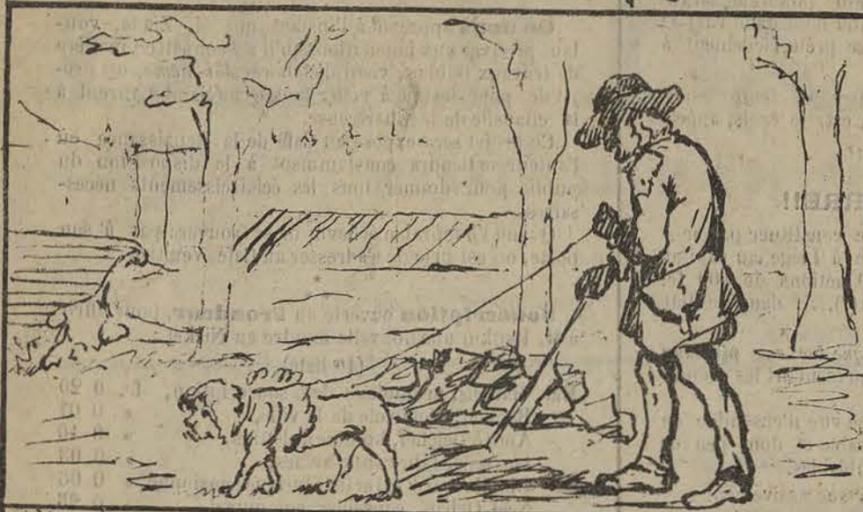
Librairie du *Frondeur*

Des bienfaits de la cravate blanche au point de vue de la répression des délits, par le Secrétaire d'un Commissariat de Police.

Liège. — Imp. G. BERTRAND, boulevard de la Sauvenière, 20.

LAMENTABLE HISTOIRE D'UN CANICHE

par
Puybert & Azoric



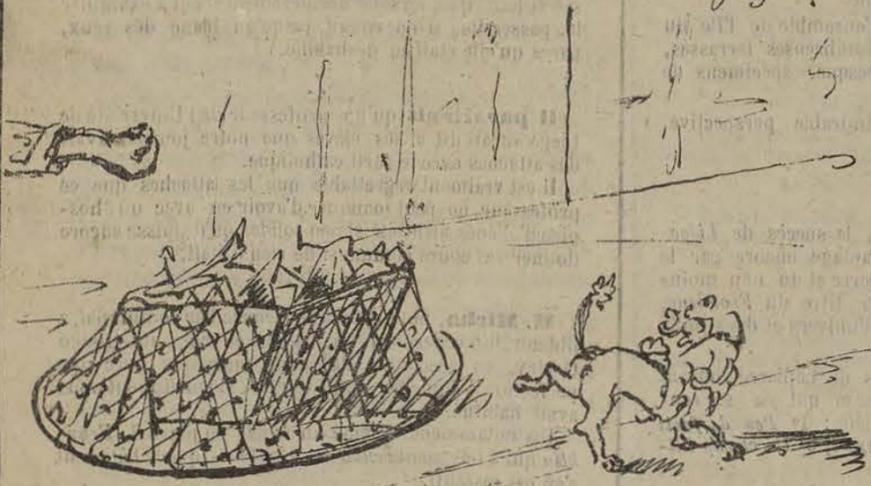
O l'acellente bête! Toujours il a conduit avec fidélité son pauvre vieux maître aveugle. Voyez-vous qu'il prend à lui chercher des chemins les plus faciles.



Le pauvre vieux s'assied et s'assoupit. Azoric ne peut résister aux outbacks assassins d'un petit minime. L'ingrudent se rapproche. O amour!!!



L'ennemi se met en route avec armes et bagages!



Azoric est appaqué furetant dans un buc, à la recherche d'un déjeuner! -



Soudain il entend siffler à ses oreilles le filet fatal mais lui a filé à temps et les outous sont parvenus à conquérir un buc aux cendres.



Il revient aux pieds de son maître toujours endormi. Pour se remettre de sa joyeuse émotion lui-même en fait autant, mais gare! voici de rechef ses impitoyables persécuteurs.



de malheur. Azoric est désagréablement surpris dans son sommeil et sur pris dans les filets communs. Son maître accourt à ses cris... trop tard!!!

Fin tragique d'Azoric... M^{lle} le Bourgmestre n'ayant pas admis son recours en grâce présentée par la Meuse.

Puybert